



Habitants de La Boissière de Montaigu,

Ce deuxième numéro de la lettre d'infos est l'occasion pour moi de vous faire un point, comme souvent, sur l'activité communale.

Comme depuis déjà 7 mois, ce dernier est largement tributaire du contexte national. Je pense bien sûr à la crise sanitaire. J'en appelle donc à votre vigilance à tous, car le respect des consignes, aussi contraignantes soient-elles, est la condition pour que nous puissions continuer à vivre le plus normalement possible, et échapper au risque de retomber à nouveau dans un confinement qui se ferait alors au détriment de tous. Il faut, autant que faire se peut, préserver à la fois notre santé, nos emplois et notre lien social.

Toujours est-il que cette pandémie n'en finit pas de produire ses effets négatifs sur notre vie locale et sociale. Ainsi, nombre de manifestations ont dû être annulées.

Malgré tout, notre commune poursuit son développement à travers notamment plusieurs réalisations :

- Les travaux de la salle de sports et de l'espace jeunesse avancent, mais la date de réception de ce grand projet est encore incertaine.
- La rue de la Renaudière entre, dans quelques semaines, dans une 1^{re} phase de chantier pour la réfection des réseaux d'assainissement. En découlera ensuite l'enfouissement des réseaux souples et, pour terminer, un nouvel aménagement de surface qui inclura un plateau ralentisseur rue de Cholet.
- La nouvelle zone d'habitations des Ecotais 3 sera commercialisable début mars.
- Un nouveau sentier est en cours de balisage en direction de la Cité des Oiseaux.
- Un cabinet de sage-femme a ouvert place de la Noue.

La collectivité continue d'améliorer notre cadre de vie afin de permettre à chacun de vivre en proximité, avec un maximum de services sur la commune. Aussi, je souhaite remercier chaque commerçant, artisan, entreprise..., tous ces acteurs locaux plus ou moins touchés, qui se plient en quatre afin d'assurer un maximum de services aux Boissériens pendant cette crise sanitaire.

Comme vous pouvez le lire, il faut garder optimisme et volontarisme malgré tout : vos élus s'engagent sur cette voie au quotidien, et en profitent pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Les traditionnels vœux de la municipalité n'auront pas lieu en ce début d'année. Je vous invite donc à visionner la vidéo qui sera mise en ligne à partir du 9 janvier sur le site internet de la commune, site sur lequel vous trouverez toute l'actualité communale et intercommunale.

Bonne année 2021 à tous !



> AMÉNAGEMENT DE LA ZH DES ECOTAI 3

. Avancement des travaux

La partie eaux usées et eaux pluviales est terminée, et l'entreprise EIFFAGE ENERGIE (pour VFE) va prendre le relais pour la pose des réseaux souples (électricité, téléphone...).

Consultation des entreprises pour le lot 2 – Espaces Verts : elle a été lancée le 10 novembre 2020, avec une date limite de remise des propositions fixée au mardi 8 décembre 2020. Le **prix de vente des lots** pourra être fixé une fois le montant de ces derniers travaux connus, et leur commercialisation sera lancée dans la foulée après que la commune aura défini les critères d'attribution des terrains. La tranche optionnelle « Examen des permis de construire » proposée par le cabinet Métivier Architecte Urbaniste et donc prévue au marché du lot d'étude n° 1, a été jugée indispensable compte-tenu de la complexité des règles de construction applicables pour ce lotissement ; elle sera donc validée (450 € HT par permis).



> ZH DES ECOTAI 3 – CHOIX D'UN BAILLEUR SOCIAL CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

Suite à la réunion de conseil municipal du 7 juillet dernier, la commune avait sollicité deux bailleurs sociaux opérant sur le département, à savoir Vendée Habitat et Vendée Logement esh (ou encore la Compagnie du Logement), pour qu'ils présentent leurs conditions d'intervention, dans le cadre du projet de construction de 4 à 6 logements locatifs sur le lot de 1 378 m² qui a été réservé à cet effet dans la zone d'habitations des Ecotais 3, en cours de viabilisation. La proposition de Vendée Habitat a été retenue :

. **Acquisition de l'îlot foncier** à hauteur de 11 000 € HT (13 200 € TTC) par logement, soit 66 000 € HT (79 200 € TTC) au total, comprenant entre 4 à 6 branchements tous réseaux (EU, EP, AEP, EDF, FT et gaz) pour la viabilisation des logements.

Le conseil municipal a confirmé par délibération ce partenariat, notamment aux conditions évoquées ci-avant, et valide l'hypothèse de construction n° 2 présentée le 14 septembre 2020 par Vendée Habitat, pour six logements, dont deux T4 de plain-pied, deux T3 de plain pied, et deux T2 dont un de plain-pied, et un à l'étage.

> VENDÉE NUMÉRIQUE – CONVENTION D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN FIBRE OPTIQUE – ZH DES ECOTAI 3

Une convention a été passée avec le Syndicat Vendée Numérique pour le déploiement de la fibre optique du lotissement des Ecotais 3, et son entretien.

> TRAVAUX NEUFS DE VOIRIE 2020 – AVENANT EN PLUS



Les travaux de voirie du programme 2020 se sont achevés courant septembre 2020, avec la réalisation des enrobés aux services techniques municipaux. Cette dernière partie ayant nécessité quelques ajustements, avec notamment la réalisation d'une plateforme béton pour le lavage des engins municipaux, ainsi qu'une surface plus grande en enrobé. Le montant initial du marché (90 763,80 € HT) conclu avec l'entreprise EIFFAGE MIGNE TP de la BOISSIÈRE a été dépassé de 1 883,79 € HT. L'assemblée a validé un avenant du même montant pour ces prestations additionnelles.

> DIVERS VOIRIE-RÉSEAUX...

. **Projet d'aménagement de la rue de la Renaudière** : il a été modifié par le bureau d'études communautaire en fonction des modifications souhaitées par la commission communale qui s'est réunie à ce sujet le 29 octobre dernier. La partie réfection des réseaux et branchements d'eaux usées et d'eaux pluviales va faire l'objet très rapidement d'une consultation des entreprises commune avec le chantier de réseaux du même type programmé aux abords de la salle de sports.

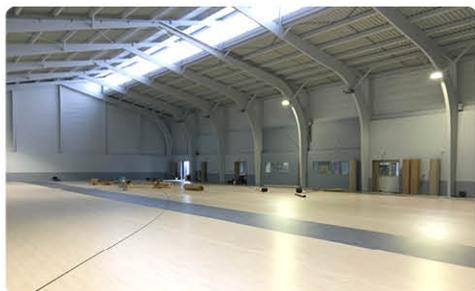
> SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RUE DE LA RENAUDIÈRE

. L'entreprise **EIFFAGE MIGNE TP** a remis une proposition financière, qui a été acceptée, pour des travaux de réfection des réseaux de collecte des eaux usées (EU) et des eaux pluviales (EP) en domaine privé, à venir de Puy Doré vers la rue de l'Industrie... 18 823,20 € TTC, dont 7 626 € TTC pour la partie EP, et 11 197 € TTC pour la partie EU et les frais communs.



BÂTIMENTS

> SALLE DE SPORTS ET ESPACE JEUNESSE - AVENANTS AUX MARCHÉS DE TRAVAUX



. **Avancement des travaux** : finition du bardage en cours, menuiseries extérieures posées, cloisonnement en cours, carrelage-faïence en cours, électricité, ventilation, peinture en cours...

Après présentation des projets de modification des marchés (montants en plus et en moins) passés avec les entreprises pour les travaux de la salle de sports et de l'espace jeunesse, au regard des demandes complémentaires faites par la commune, des impératifs exigés par le chantier..., le conseil avalise les

avenants pour un montant global de 26 912,37 € HT soit 32 294,84 € TTC, du essentiellement à l'achat et à la pose de panneaux de basket ainsi qu'à la gestion du contrôle d'accès...

Il est à noter que pour la gestion informatique du contrôle d'accès, la commune devra faire directement l'acquisition d'un ordinateur de type serveur qui sera installé en mairie.

> CRÉATION D'UNE NOUVELLE COMMISSION MUNICIPALE : « PLAINE DES SPORTS »

Afin de permettre aux élus intéressés de suivre et de participer au projet d'aménagement périphérique (*) lancé dans la foulée de l'extension-réhabilitation de la salle de sports et de l'aménagement d'un espace jeunesse au stade municipal, une commission municipale spécifique a été créée.

() aménagement du parking des accès, aménagement paysagé du secteur, construction d'un city-park...*

. **Aménagement du parking, des accès, des espaces verts** : le bureau d'études SCALE qui avait été sollicité pour la maîtrise d'œuvre de l'opération, a remis un devis de 4 200 € TTC qui a été accepté.

> CONTRAT DE LOCATION ET MONTANT DU LOYER CABINET DE SAGE-FEMME - MME DOROTHÉE MACE

Les travaux d'aménagement du box libre de 50 m², situé dans l'ensemble commercial proche de la mairie au 4 place de la Noue, qui ont démarré début juin 2020 sont terminés. La locataire, Mme Dorothee MACE, a pris possession des lieux courant décembre. Un bail professionnel a été signé, le montant du loyer mensuel demandé à la locataire ayant été fixé à 350 € TTC par mois.



> CONVENTION À PASSER AVEC LA SAUR ENTRETIEN-SURVEILLANCE DE LA STATION D'ÉPURATION DU BOURG



Le conseil a autorisé Monsieur le Maire à signer une convention avec la SAUR pour l'entretien et la surveillance de la station d'épuration. Cette dernière comprend :

- **Partie technique**
 - . Nettoyage du bassin tampon,
 - . Bilan 24 heures de performance,
 - . Visite annuelle d'entretien électromécanique,
 - . Bilan de fonctionnement du système assainissement,
 - . Astreinte et télésurveillance,
 - . Rapport annuel d'exploitation.

- **Partie financière (rémunération de la société) : forfait de 3 092 € HT par an :**
 - . Forfait station d'épuration (voir ci-avant) : 2 502 € HT par an
 - . Forfait et astreinte télésurveillance station : 450 € HT par an
 - . Forfait rapport annuel d'exploitation : 140 € HT

> DIVERS BÂTIMENTS...

. **Salle polyvalente** : L'entreprise ADS a réalisé le désamiantage partiel de la couverture de la salle fin août 2020, et la Sté RAVELEAU a enchainé en posant le nouveau bac acier. Les travaux d'aménagement des loges à l'étage ont démarré le 14 septembre avec la Sté SEBOIS Agencement, et se poursuivent avec les autres artisans.

. **Église - Sacristie** : de nombreuses fuites sur la couverture ont été constatées pour cette partie (obligation de mettre des seaux ou bassines...). Une intervention urgente est nécessaire. La Sté RAVELEAU de CHAVAGNES EN PAILLERS va être sollicitée.



FINANCES

> SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT – DEMANDES DE SUBVENTIONS À L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE ET AU DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE ...

À la demande de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne qui presse la commune de reprendre ses travaux d'amélioration des réseaux de collecte des eaux usées et surtout des eaux pluviales, afin d'améliorer le fonctionnement de la nouvelle station du bourg régulièrement affecté par des arrivées d'eaux pluviales dites « parasites » (qui s'infiltreraient dans le réseau d'eaux usées). Une consultation de bureaux d'études spécialisés a été lancée pour l'élaboration d'un nouveau schéma directeur d'assainissement. Il s'appuie sur une étude de diagnostic qui doit notamment permettre de délimiter les tronçons de collecte et les branchements qui présentent des problèmes. Pour la BOISSIÈRE, le coût de cette étude est estimé par le service assainissement collectif communautaire à 45 000 € HT (il s'agit normalement d'une « fourchette » haute), montant sur lequel le conseil décide de s'appuyer pour solliciter officiellement les concours financiers de l'Agence de l'Eau (50 % du HT), et du département (10 % du HT). Les membres du conseil autorisent Monsieur le Maire à attribuer le marché à l'entreprise qui aura déposé la meilleure offre.



FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTAIRE VALIDATION DES DEMANDES ET DOSSIERS À PRÉSENTER

Le conseil communautaire a pris la décision lors d'une de ses réunions, dans le cadre du plan de relance « COVID 19 », d'affecter à chacune des communes membres, une enveloppe de 500 000 € sous forme de fonds de concours, destiné à financer des opérations d'investissement jusqu'à la fin de l'année 2023. Il demande donc aux communes qui ont des projets suffisamment avancés de formuler officiellement leurs demandes. Pour la BOISSIÈRE, et dans un premier temps, il va être proposé au conseil municipal de présenter le projet d'aménagement du parking du stade, des accès, ainsi que l'aménagement de la rue de la Renaudière



TARIFS DE LOCATION DES SALLES 2021

Le conseil municipal a entériné la grille d'évolution des tarifs communaux qui lui a été présentée au titre de l'année 2021 :

SALLE DU FOYER SOLEIL

Particuliers Boissière-de-Montaigu	Tarifs (ménage non intégré)
Toutes manifestations	105 €
Week-end	162 €
Extérieurs Boissière-de-Montaigu	Tarifs (ménage non intégré)
Toutes manifestations	162 €
Week-end	212 €
Option Ménage (passage autolaveuse seulement)	50 €

SALLE POLYVALENTE

Particuliers Boissière-de-Montaigu	Tarifs (ménage intégré)
Concert ou mariage	468 €
Mariage week-end	598 €
Salle du bar + cuisine	160 €
Salle du bar + cuisine (week-end)	238 €
Salle complète - avec bar + cuisine	270 €
Salle complète - avec bar + cuisine (week-end)	363 €
Vin d'honneur	136 € (ménage non intégré)
Option ménage (passage autolaveuse seulement)	95 €
Extérieurs Boissière-de-Montaigu	Tarifs (ménage intégré)
Mariage	780 €
Mariage week-end	995 €
Salle du bar + cuisine	250 €
Salle du bar + cuisine (week-end)	372 €
Salle complète - avec bar + cuisine	384 €
Salle complète - avec bar + cuisine (week-end)	525 €
Vin d'honneur	305 € (ménage non intégré)
Option ménage (passage autolaveuse seulement)	95 €

> AUTRES TARIFS COMMUNAUX 2021

CIMETIÈRE COMMUNAL :

Concession au cimetière /m ² - 50 ans	155 €
Concession au cimetière /m ² - 30 ans	93 €
Concessions cases colombarium & caves-urnes 15 ans	700 €
Concessions cases colombarium & caves-urnes 30 ans	900 €

DROIT DE PLACE

Simple empl. de parking/ jour	15 €
Simple empl. de parking/ an	106 €
Empl. aménagé. / jour	20 €
Empl. aménagé de parking/ an	153 €

> FIXATION DES TARIFS LIÉS A L'ASSAINISSEMENT POUR 2021

Abonnement (TVA de 10 %) :

REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT	MONTANT HT	MONTANT TTC
Abonnement (part fixe)	41,00 €	45,10 €
Redevance - Part variable calculée sur les consommations d'eau entre 0 et 40 m ³ - par m ³ (*)	1,4212 €	1,5633 €
Redevance - Part variable calculée sur les consommations d'eau au-delà de 40 m ³ - par m ³ (*)	2,2906 €	2,5197 €
(*) pour les logements alimentés par un puits, un forfait de 30 m ³ par personne est appliqué pour le calcul de la redevance		
PFAC (Participation financière pour l'assainissement collectif)	1700 € nets	
Frais de branchement à l'égout	Facturé au coût des travaux	

> DIVERS FINANCES...

. Cimetière : La fourniture et l'installation d'un second columbarium de 8 cases a été réalisé par la Sté PRIVAT-RODDE de la ROCHE SUR YON pour un montant de 7 100 € TTC.





CC TMR : VALIDATION DU TABLEAU DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) 2020

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) entre les communes membres et l'intercommunalité a été créée par la Communauté de Communes dans la foulée des élections municipales pour la durée du mandat, et le représentant communal à cette instance est M.Freddy CHARBONNEAU. Pour rappel, la CLECT avait à l'origine comme rôle d'assurer, pour l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et pour ses communes membres, la neutralité budgétaire du passage à la taxe professionnelle unique. Elle a aujourd'hui le même rôle, pour les transferts de compétences décidés par la loi, ou par les membres de l'intercommunalité, lorsqu'ils sont facultatifs.

Dans le cas présent, elle a établi :

- un tableau des charges transférées à compter du 1^{er} janvier 2020 des communes vers la communauté de communes concernant :
 - les animateurs jeunesse, pour les communes de la Bernardière et de Cugand,
 - le plan d'aide au commerce dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19,
 - l'achat de masques dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19,
- un tableau des restitutions de charges transférées à compter du 1^{er} janvier 2020 de la communauté de communes vers les communes concernant :
 - le versement d'une subvention de fonctionnement au Comité des Œuvres Sociales (CE des agents) pour les agents municipaux du territoire.

Le conseil valide le tableau ci-dessous, soit au final pour la commune de la BOISSIÈRE-DE-MONTAIGU, une baisse de l'allocation de compensation versée annuellement par la Communauté de Communes à la commune, de 221 377,80 € à 218 743,75 €. L'allocation de compensation correspond à la dotation qui a été mise en place lorsque les communes membres ont, il y a quelques années, abandonné le recouvrement de la taxe professionnelle de leur territoire au profit de la Communauté de Communes (c'est ce qu'on a appelé à l'époque la Taxe Professionnelle Unique, qui a été remplacée depuis par la Contribution Économique Territoriale).

Communes	AC annuelle au 01/01/2020	Révision AC selon procédure libre				Total transfert charges 2020	AC annuelle réelle au 31/12/2020
		Jeunesse	Crise COVID - Soutien au commerce	Crise COVID - Achat de masques	Subvention COS agents communaux		
La Bernardière	194 494,30 €	-15 000,00 €	-2 250,00 €	-664,80 €	350,00 €	-17 564,80 €	176 929,50 €
La Boissière-de-Montaigu	221 377,80 €	0,00 €	-2 250,00 €	-734,05 €	350,00 €	-2 634,05 €	218 743,75 €
La Bruffière	812 613,74 €	0,00 €	-6 750,00 €	-1 108,00 €	2 660,00 €	-5 198,00 €	807 415,74 €
Cugand	687 201,40 €	-21 000,00 €	-4 500,00 €	-1 108,00 €	665,00 €	-25 943,00 €	661 258,40 €
L'Herbergement	339 331,62 €	0,00 €	-5 250,00 €	-955,65 €	560,00 €	-5 645,65 €	333 685,97 €
Montaigu-Vendée	4 040 103,16 €	0,00 €	-54 750,00 €	-7 451,30 €	5 390,00 €	-56 811,30 €	3 983 291,86 €
Montréverd	119 805,01 €	0,00 €	-1 500,00 €	-1 315,75 €	560,00 €	-2 255,75 €	117 549,26 €
Rocheservière	231 489,01 €	0,00 €	-9 750,00 €	-1 565,05 €	1 120,00 €	-10 195,05 €	221 293,96 €
Saint-Philbert-de-Bouaine	310 885,24 €	0,00 €	-4 500,00 €	-1 412,70 €	665,00 €	-5 247,70 €	305 637,54 €
Treize-Septiers	526 558,25 €	0,00 €	-3 000,00 €	-1 108,00 €	2 345,00 €	-1 763,00 €	524 795,25 €
Total	7 483 859,53 €	-36 000,00 €	-94 500,00 €	-17 423,30 €	14 665,00 €	-133 258,30 €	7 350 601,23 €

> ACHAT DE TERRAIN - JARDINS DES GROURIES - M. KEVIN DENIS

Dans l'optique de permettre un jour aux piétons de rejoindre directement la rue de Clisson (à proximité du magasin PROXII), via un passage aménagé à partir des jardins des Grouries, un accord a été trouvé avec M. Kévin DENIS domicilié au 17 place de l'Eglise, pour qu'il cède à la commune une parcelle de 41 m² détachée de son jardin, à l'arrière de sa propriété. Le conseil municipal a validé cette acquisition au prix de 5 € le m², plus les frais d'acte authentique.



> REMISE GRACIEUSE DE LOYERS...

Afin d'aider les locataires professionnels de la commune qui n'avaient plus ou peu d'activités génératrices de revenus, à passer le cap du premier confinement décidé par le gouvernement dans le cadre de la pandémie du COVID 19, le conseil municipal a décidé d'une remise gracieuse partielle ou totale de ces loyers, à hauteur de 3017,44 € TTC, en l'occurrence :

- . pour l'ostéopathe, Mme Fanny LEGRAND, au 8 bis rue de Clisson, en totalité sur avril et mai 2020, soit 606,40 €,
- . pour la réflexologue, Mme Valérie ALLARD, au 8 bis rue de Clisson, en totalité sur avril et mai 2020, soit 282,28 €,
- . pour les restaurateurs, Mme et M. Jean-François REISSE (restaurant le BOICERIA), au 5 place de la Noue, partiellement sur la période de mars à juin 2020 soit 2 128,76 € TTC.

> SUBVENTION À L'AEJBM - PARTIE MATÉRIEL - MULTISPORTS



L'Association Enfance Jeunesse de la BOISSIÈRE DE MONTAIGU (AEJBM) a créé il y a quelques mois un service multisports qui a finalement pu démarrer ses activités dès septembre 2020 à la salle polyvalente, en attendant que la salle omnisports redevienne opérationnelle. Le conseil municipal a attribué en janvier dernier pour le lancement de ce service, une subvention de fonctionnement de 1 000 € ainsi que 3 700 € pour couvrir l'achat de matériel.

> ÉCOLE - APEL

l'association avait sollicité une subvention de la commune, pour l'achat de 2 masques tissus auprès de la Société Boissérienne de Confection, à destination des 140 enfants de + de 6 ans scolarisés à l'école. Montant total de 1 034 € TTC (pour 300 unités) financé par la commune et distribué par l'APEL.



> APPEL À SUBVENTION - SOLIDARITÉ SINISTRES DES ALPES-MARITIMES - TEMPÊTE ALEX

L'Association des Maires de Vendée au nom de l'Association des Maires de France a proposé aux collectivités qui le souhaitent, de venir en aide aux communes touchées des Alpes-Maritimes. Le conseil municipal a accepté de répondre favorablement à cet appel à la solidarité, en octroyant une subvention communale de 1 300 € au fonds ouvert en faveur des sinistrés en question.

En bref...

> CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET COMMISSION D'ACTION SOCIALE

Liste définitive des membres extérieurs au conseil pour le conseil d'administration du CCAS... Mme Michèle CHAMPAIN (familles - UDAF), Mme Marie-Thérèse BONNET (Retraités), Mme Sylvie BONNET (Handicapés), Mme Chantal VACHON et Mme Josiane CHAMPAIN (actions de prévention, d'animation, de développement...).

> MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le passage à temps plein (TP) de l'agent qui a notamment en charge l'accueil du public (actuellement sur un poste à 80 % d'un TP) au secrétariat de mairie, est entériné par le conseil municipal, avec modification du poste occupé au 1^{er} janvier 2021.

> RESTAURANT SCOLAIRE - CRÉATION D'UN POSTE SUPPLÉMENTAIRE ACCOMPAGNANT-SURVEILLANT

Le conseil décide de créer au 1^{er} octobre 2020 un nouveau poste d'adjoint technique à temps non complet (5 h par semaine), pour renforcer l'équipe déjà en place. Mme Samantha BIGAUD a été recrutée sur ce poste en CDD.

> CONVENTION DE MISE À DISPOSITION - AGENT DE TREIZE-SEPTIERS REMPLACEMENTS À L'AGENCE POSTALE ...

Afin de trouver une solution pérenne au remplacement de M. Jérôme BOUHIER, agent d'accueil à l'agence postale communale, pendant ses congés annuels, il a été convenu avec TREIZE-SEPTIERS que son agent (Mme Christine HERBRETEAU), qui assure les mêmes fonctions sur cette commune, effectuerait ces remplacements. En contrepartie, l'agent de la BOISSIÈRE remplacera celui de TREIZE-SEPTIERS lors de ses propres vacances.

> DIVERS EN BREF...

. Titularisation de M. Basile PATOILLER - service technique : titularisé au 1^{er} septembre 2020, sa formation d'intégration obligatoire a été réalisée au mois de novembre.

. Recrutement de M. Quentin MICHAUD, agent du service de remplacement du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, mis à la disposition de la commune depuis un an pour étoffer l'effectif du service technique municipal : il a été nommé stagiaire au 1^{er} juillet 2020.



SITE INTERNET

Retrouver toute l'actualité de la Commune sur le site
<https://www.boissieredemontaigu.fr/>



Terres d'énAIRgie : place à l'action !

Mener la transition environnementale est une ambition forte portée par tous les élus de la Communauté de communes Terres de Montaigu. Pour cela, le plan climat Terres d'énAIRgie, lancé en décembre 2019, doit être opérationnel au plus vite. Objectif : élaborer un plan d'actions pour le printemps 2021.

En ce sens, la commission Transition énergétique et mobilité, chargée de poursuivre le plan Terres d'énAIRgie, a été installée à la Communauté de communes au mois de septembre, suite aux élections. La consultation publique déjà engagée en début d'année avec 250 témoignages, laisse la place à des ateliers de travail à l'automne : trois groupes composés d'élus et un atelier

composé d'un panel d'acteurs locaux travailleront à la définition d'une stratégie partagée et d'un plan d'actions concrètes.

La restitution publique de ces travaux est annoncée au printemps 2021, avant la validation du plan climat Terres d'énAIRgie par l'État.

ENCORE PLUS D'INFOS ?

Découvrez le reportage vidéo présentant les premiers résultats de la consultation publique et la commission Transition énergétique et mobilité sur www.terresdemontaigu.fr



PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT : DES AIDES FINANCIÈRES OUVERTES À TOUS LES HABITANTS

Améliorer l'habitat et développer le nombre de logements sont des préoccupations majeures de Terres de Montaigu et des communes membres sur les années à venir. Lors du conseil communautaire du lundi 16 novembre 2020, un plan d'aides financières ouvert à tous les habitants a été présenté dans le cadre du Programme Local de l'Habitat. Il sera corrélé à la mise en place d'un guichet unique d'informations au printemps 2021.

Adopté en février 2020, le Programme Local de l'Habitat de Terres de Montaigu prévoit la mise en place d'aides financières afin de soutenir les habitants dans la rénovation de leurs logements. Si de nombreuses aides sont déjà disponibles, Terres de Montaigu souhaite aller plus loin en permettant à tous les habitants d'être soutenus dans leurs projets d'habitat à travers des aides indexées ou non sur les revenus. Présentée lors du dernier conseil communautaire, l'enveloppe annuelle prévisionnelle de ces aides est de 348 000 € et surtout, elle génère des aides cumulatives des partenaires (État, Conseil Départemental de la Vendée, Agence Nationale de l'Habitat) pour un montant total de 891 100 € de travaux soutenus pour :

- accompagner l'amélioration énergétique,
- adapter des logements aux besoins des personnes en perte d'autonomie ou handicapées,
- produire de nouveaux logements locatifs valorisant le patrimoine existant,
- lutter contre l'habitat indigne,
- encourager la rénovation des façades et améliorer le cadre de vie,
- soutenir l'accession à la propriété.

Une ambition réaffirmée pour mener la transition énergétique et relancer l'économie

Sur l'enveloppe globale des aides proposées par la collectivité, 200 000 € concernent des aides à l'amélioration de la performance énergétique des logements. Un choix qui vient réaffirmer l'ambition des élus de Terres de Montaigu de mener la transition énergétique au plus vite.

Les élus communautaires souhaitent également que ce plan d'aides serve la relance économique par effet levier. En abondant les aides existantes et en créant de nouvelles, Terres de Montaigu souhaite favoriser l'ouverture de nouveaux marchés pour les artisans locaux.

Mon espace habitat : un guichet unique d'informations au printemps 2021

Pour faciliter les démarches de ses usagers, Terres de Montaigu a choisi de corréler la mise en place de ces aides à la création d'un lieu unique d'informations dédié à l'habitat : mon espace habitat. Il sera implanté au printemps 2021 dans le centre-ville de Montaigu et permettra d'accompagner les habitants dans leurs projets de manière individualisée. Un service qui privilégie le sur-mesure, avec pour objectif de viser la rénovation la plus performante possible et de maximiser la recherche de financements.





UNE DÉCORATRICE D'INTÉRIEUR À LA BOISSIÈRE : YNDOR

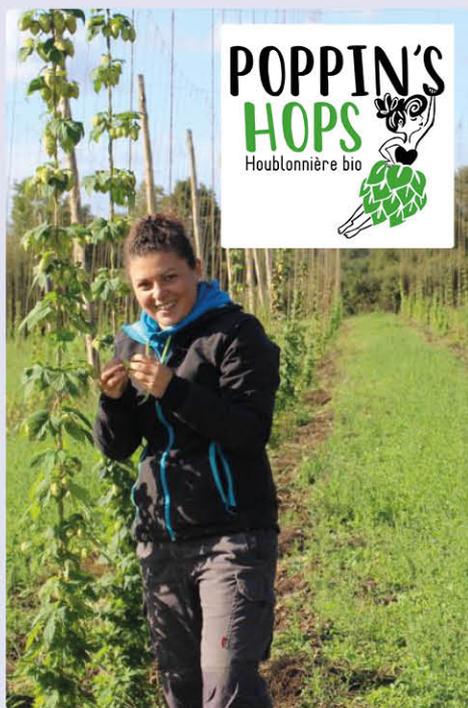
Après avoir travaillé pendant 14 ans dans un cabinet d'architecte et suivi une formation de 3 ans dans une école d'Arts appliqués, Séverine DOUSSIN s'est lancée dans le métier de décoratrice d'intérieur en créant « YNDOR ».

Elle a commencé son activité depuis quelques mois et vous accompagne pour vous guider dans vos besoins de changement, de rénovation, d'agencement, de marquage d'espace, de décoration dans vos maisons et appartements.

Séverine travaille sur rendez-vous à domicile pour échanger et conseiller.

Pour visualiser elle vous présente des croquis, des dessins et aussi des maquettes 3D sur tablette. Elle peut également vous accompagner dans le suivi du chantier et la consultation des entreprises.

Contact Séverine DOUSSIN : 06 84 73 01 48 - yndordeco@gmail.com



UNE HOUBLONNIÈRE À LA BOISSIÈRE : POPPIN'S HOPS UNE PREMIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT

Issue des métiers de la carrière et du BTP, Marie MIGNE avait envie de voler de ses propres ailes. Dès 2016, alors qu'elle est toujours en poste, elle pense au milieu agricole. C'est un domaine qui l'attire depuis toujours, car elle aime travailler la terre. Ses recherches se sont tournées vers le houblon, une plante atypique, qui n'est pas encore cultivée en Vendée. L'idée a mûri.

Fin 2018, elle quitte le poste qu'elle occupe à la carrière. Début 2019, elle entre en contact avec les acteurs du houblon, la Chambre d'Agriculture, les brasseurs du coin, puis franchit le cap. Marie s'inscrit donc à la formation "Produire du Houblon Bio" proposée par le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles d'Oberrnai, en Alsace.

En septembre 2019, l'opportunité se présente d'acquérir 6 hectares de prairies. S'ensuivent alors quelques mois de création et conception. Puis l'hiver arrive, long et pluvieux, ce qui ne facilite pas l'implantation.

Fin mars, l'heure de la vérité sonne enfin. En une belle journée froide et ensoleillée, les 100 poteaux sont plantés. Les 2200 pieds de houblon, de 6 variétés différentes, sont ensuite plantés fin avril.

Aujourd'hui, la première récolte totalement bio a eu lieu. Marie se prépare à aborder sa deuxième saison pour asseoir sa production et chouchouter son premier hectare de plantes.

N'hésitez pas à suivre l'activité de Poppin's Hops sur sa page facebook !



ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME DES BUIS



QUEL PLAISIR D'AVOIR PU MAINTENIR NOTRE CLASSE DÉCOUVERTE À SAINT MALO !

Au mois de septembre, les élèves de cycle 3 ont pu partir en classe de mer à Saint Malo. Entre les visites du Mont Saint Michel et de Saint Malo, la constitution d'un aquarium d'eau de mer, le char à voiles, la pêche à pied, les enfants ont découvert le milieu marin avec sa faune et sa flore. Dans la continuité, les élèves suivent avec curiosité et enthousiasme la course mythique du Vendée Globe et ont commencé un tour du monde virtuel sur terre avec la visite de deux pays par continent ! L'école les emmène voyager, à eux la découverte du monde qui va leur faire un peu oublier ce contexte anxieux...

DANS LE CONTEXTE SANITAIRE ACTUEL, NOTRE ÉCOLE S'ADAPTE AVEC DE NOUVELLES DÉMARCHES D'INSCRIPTION

L'établissement vous ouvrira bien entendu ses portes sur le site des acacias, 7 rue de Clisson mais avec un nouvel aménagement respectant le protocole sanitaire. Vous pourrez visiter les locaux, rencontrer et échanger avec les enseignants de maternelle mais sur rendez-vous pour réguler le flux dans l'école et éviter le brassage. Ces visites pourront se faire dans la semaine du 18 au 22 janvier 2021.

Les enfants nés en 2018 et 2019

Tous les enfants nés en 2018 pourront faire leur rentrée en septembre prochain si elle n'a pas déjà été faite, quelle que soit leur date de naissance. Les enfants nés en 2019 pourront rejoindre nos effectifs durant l'année scolaire 2021-2022, à partir de deux ans et demi dans

la limite des places disponibles. Même si leur entrée effective est lointaine, il est préférable d'inscrire dès à présent les enfants de 2019.

Lors de cette réunion, nous vous présenterons les objectifs de la maternelle, les conditions de rentrée et nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions. Les familles présentes recevront et pourront compléter le dossier d'inscription.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la directrice Mme Pascale SENELLE au 02 51 41 68 15 ou par mail à ecole.lbdm@gmail.fr

Pascale SENELLE

Directrice de l'École Notre-Dame des Buis

1 rue Centrale, 85600 LA BOISSIÈRE DE MONTAIGU

Tél. : 02 51 41 68 15

<http://ecole-laboissieredemontaignu.fr>



OGEA / APEL

COURSE PÉDESTRE

Le dimanche 7 mars 2021 aura lieu la 35^e édition des courses pédestres, organisée par l'OGEA en duo avec l'ABV MONTAIGU VENDÉE.

Le Buxia trail se veut respectueux de l'environnement et le format de l'an passé est reconduit avec 3 parcours :

- Pour ceux qui font du trail sur des petites distances, un parcours découverte de 9 km.

- Pour les habitués des 10 km qui aimeraient découvrir la distance en pleine nature avec un peu de dénivelé, un parcours de 16 km.

- Enfin pour les sportifs émérites et pour ceux prêts à se lancer de nouveaux défis, un parcours de 27 km en pleine nature pour découvrir la Boissière autrement.

Pour les enfants, toujours nombreux, sont organisées des courses de 0,7 km, 1,4 km, 2,1 km et 2,8 km.

Alors à vos baskets et rendez-vous à la salle de sports pour le départ des courses !

Pour plus d'informations, retrouvez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/buxia.trails> ou sur <https://coursedesas.wixsite.com/coursedesas>

À noter que certains ajustements dans l'organisation pourront être mis en place suite aux règles sanitaires. Aussi, la course ne se fera que sur autorisation préfectorale.

Sportivement,
L'équipe Buxia Trail.



UNE PREMIÈRE CETTE ANNÉE AU SEIN DE L'OGEA : L'OPÉRATION TARTIFLETTE EN DRIVE...



Au vu du contexte que nous connaissons tous, le bureau de l'OGEA a été contraint d'annuler le traditionnel loto de l'école.

Ainsi, pour contribuer à la vie de l'établissement de manière différente, mais toute aussi conviviale, une tartiflette en drive était organisée vendredi 20 novembre.

Ce fut une grande première pour l'école. Avec plus de 400 repas distribués, on ne peut que constater cette belle réussite ! Merci à vous tous, parents, amis, boissériens... pour votre participation !

Cela n'est qu'un début. Vous seriez intéressés pour renouveler l'opération dans quelques mois ? Toutes vos idées de menus à emporter nous intéressent, n'hésitez pas à nous en faire part : ogec.lbdm@gmail.com



BIBLIOTHÈQUE

NOUVEAUTÉS :

La bibliothèque sera ouverte tous les lundis de : 16h30 à 18h30.

Les mercredis et samedis sont inchangés :
mercredi : 16h30 à 18h30 et samedi : 10h à 12h

DONS :

Vous avez des livres récents (moins de 10 ans) et en bon état. Vous pouvez en faire don à la bibliothèque (pas de livres de poche).

Nous espérons vous accueillir dans de meilleures conditions en 2021. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Les bénévoles



LES AMIS D'OXALIS

Oxalis a maintenant 10 ans, les résidents ont en partie changé mais pas leur envie d'animations !

L'association des Amis d'Oxalis fait partie de leur quotidien pour mettre de la vie dans la résidence, chacun y participe selon ses envies et c'est un réel plaisir de part et d'autre.

Les animations avaient repris cet été et ce mois de novembre est un peu plus compliqué mais tous espèrent que tout va rentrer dans l'ordre. De nouvelles animations ont été mises en place : des nouveaux jeux, reprise de la chorale et du tricot, discussion autour de sujets d'actualité (nous avons beaucoup discuté notamment sur ce qu'évoquait le couvre feu).

Certains membres de l'association ont décidé d'arrêter, nous les remercions vivement pour toutes ces années et un merci spécial à Rose HEULIN qui s'est beaucoup investie en tant que présidente

Aujourd'hui, l'association compte une vingtaine de membres et si vous désirez en faire partie n'hésitez pas à vous faire connaître...

NOUVEAU BUREAU :

- Présidente : Michelle CHAMPAIN
- Trésorier : Jean-François SUAUDEAU
- Secrétaire : Françoise BILLAUD

Les Amis d'Oxalis vous souhaitent malgré tout une bonne fin d'année et surtout prenez soin de vous et de vos proches !



ABV

Le club compte actuellement 43 licenciés répartis comme suit : 12 adultes running, 7 adultes marche nordique et 24 enfants en compétition athlétisme. Pour info l'an passé le club comptait 36 licenciés.



Les entraînements adultes running ont lieu le vendredi à 18h30 au stade, la marche nordique le mardi à 18h30 avec un départ de Preully en heure d'été et du stade en heure d'hiver, et pour les enfants : les benjamins, minimes et cadets le mercredi 16h et le samedi à 10h, éveil athlès, poussins le samedi à 10h, tous les entraînements enfants sont sur la piste du stade.



Malgré les problèmes rencontrés par les organisateurs face à la Covid, le club a pu participer à une compétition aux Moutiers-Maufaits.

Les prochaines compétitions initialement prévues le 14 novembre à Saint-Laurent-sur-Sèvre pour les poussins et éveil athlès

et les 21-22 novembre au Vendéespace pour les benjamins et minimes ont été annulées.

Pas de date confirmée pour 2021

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à aller sur le site : www.abvlaboissiere.com

Le président : PASQUET Joël



PROJET DE SENTIER PÉDAGOGIQUE

Nous avons la chance d'habiter sur une commune où la nature est très présente. Nous y trouvons notamment de nombreux sentiers que les amateurs de randonnée connaissent bien.

L'un d'entre eux, qui compte parmi les plus beaux, relie le bourg, à partir du chemin des Ecotais au bas de la côte de la Rallière, tout en longeant la Lignée.

Ce sentier est constitué d'éléments tout aussi remarquables que discrets : les arbres.

Nous avons décidé de les valoriser en vous proposant de parcourir ce sentier qui sera jalonné de 28 panneaux vous expliquant les caractéristiques, l'utilité, les propriétés de chacune des 28 essences d'arbres retenues.

Ce parcours d'environ 1.5 kilomètre vous permettra de marcher dans ce sentier qui mérite d'être fait et refait tout en découvrant ou redécouvrant les arbres le bordant.

Tout cela est rendu possible grâce au soutien de la municipalité mais aussi grâce aux matinées T'As Pas que nous organisons conjointement avec les agriculteurs de la Boissière-de-Montaigu et autres partenaires.

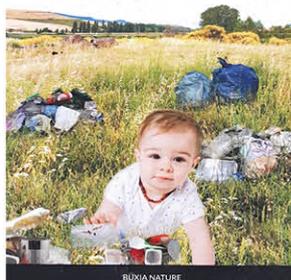
T'AS PAS

Le prochain T'AS PAS se déroulera le samedi 6 mars 2021 de 10h à 12h, au parking du complexe sportif (route de Chavagnes). Des agriculteurs de la Boissière proposent et vendent aux jardiniers de la paille, du foin, du fumier, du bois déchiqueté et de la bâche. Une remorque de compost sera mise à disposition par la commune.

PAS DE DÉCHETS :

TU LES APPORTES,

TU LES REMPORTE.



PANNEAUX DÉCHETS SAUVAGES

Buxia Nature a posé 8 panneaux de sensibilisation aux bons gestes pour le respect de la nature, des espaces publics et privés. Ils ont pour objectif d'inciter les personnes qui vivent, ou passent dans notre commune à pied, à vélo, en

voiture à ramener leurs déchets (du plus petit comme un mégot à une canette...) et à trier chez soi.

Sachez qu'un masque de protection sanitaire a un temps de dégradation de 400 à 450 ans (ref. site consoGlobe).

TROC PLANTES GRAINES

Un nouveau troc plantes et graines se déroulera dans l'espace vert à proximité de la salle des associations (en salle si la météo n'est pas favorable) le samedi 20 février 2021 de 10h à 12h.

Jardiniers, amateurs, venez participer pour un temps convivial, participatif avec vos plants, et graines. Ces échanges sont gratuits, et même si vous n'avez rien à échanger, n'hésitez pas à venir. Si possible, merci d'étiqueter vos plants et graines.

Pour tous renseignements ou si vous souhaitez nous rejoindre pour des échanges, des propositions...

Merci de contacter Sébastien BAUCHET

Tél. : 06 86 34 19 14



DIVERS

TRANSPORT SOLIDAIRE

Le transport solidaire continue ses activités avec le protocole sanitaire : masque pour le chauffeur et pour le passager à l'arrière du véhicule ainsi que du gel hydroalcoolique.

Petit rappel :

- Prévenir au minimum 48 h à l'avance.
- Déplacements dans un rayon de 25 km sauf demande exceptionnelle (RDV médicaux)
- La personne transportée ne doit pas demander le jour-même autre chose que ce qui était prévu au départ.

Merci de votre compréhension à tous !

Tél. Mairie : 02 51 41 61 08

COLLECTES DE DÉCHETS VERTS - ANNÉE 2021 -

RÉSERVÉES AUX
PARTICULIERS DE
LA BOISSIÈRE-DE-MONTAIGU



AU LOCAL TECHNIQUE

(Route des Herbiers, près des Ets Décor-Cheminée)

de 15h à 17h
LES VENDREDIS

5 mars
7 mai
2 juillet
1^{er} octobre

de 10h à 12h
LES SAMEDIS

3 avril
5 juin
4 septembre
6 novembre



Vous recherchez un emploi !

Pour un complément, une reprise d'activité ou encore construire un nouveau projet professionnel, Réel recrute pour des postes de :

- ◆ Services en cantine et périscolaire
- ◆ Entretien et nettoyage de bureaux
- ◆ Entretien des espaces verts
- ◆ Services à la personne



Tél : 02 51 46 48 38
contact@reel-ges.fr



LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET ?

Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.

caue Vendée
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

CONSTRUIRE ADAPTER
AGRANDIR SURELEVER
REHABILITER DIVISER

Renseignements : 02 51 37 44 95
caue85@caue85.com
en savoir + : www.caue85.com

Instagram Facebook Twitter

SERVICES MEDICAUX

PHARMACIE CHATELIER
Mme Anne CHATELIER
2 rue de la Noue
85600 BOISSIÈRE-DE-MONTAIGU
Tél. : 02 51 41 68 69

KINÉSITHÉRAPEUTES
Mme Nathalie LEBOEUF
Mme Anaïs RIBAIMONT
3 rue des Jardins
85600 LA BOISSIÈRE-DE-MONTAIGU
Tél. : 02 51 24 04 88

OSTÉOPATHE
Mme Fanny LEGRAND
8 bis rue de Clisson
85600 LA BOISSIÈRE-DE-MONTAIGU
Tél. : 06 63 71 91 30

RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE
Mme Valérie ALLARD
8 bis rue de Clisson
85600 LA BOISSIÈRE-DE-MONTAIGU
Tél. : 06 83 19 58 15

CABINET D'INFIRMIÈRES
Mme Mélodie MOUILLE
Mme Laetitia LAUDE
Mme Charline CHAMPAIN
8 bis rue de Clisson
85600 LA BOISSIÈRE-DE-MONTAIGU
Tél. : 06 67 98 84 66

ADMR
Service d'Aide à Domicile
11 rue de la Croix Rouge
85600 TREIZE-SEPTIERS
Tél. : 02 51 41 48 05

SAGE-FEMME
Mme Dorothee MACÉ
4 place de la Noue
85600 BOISSIÈRE-DE-MONTAIGU
Tél. : 06 13 90 14 63



Direction départementale de la protection des populations (DDPP)

AVERTISSEMENT Influenza aviaire hautement pathogène

Depuis le 23 octobre, le nombre de cas dans la faune sauvage ne cesse de croître en Europe. Des foyers domestiques et des cas dans l'avifaune sauvage ont été confirmés non seulement aux Pays-Bas mais également en Allemagne et au Royaume-Uni. Même si la consommation de viande, foie gras et œufs ne présente aucun risque pour l'homme, l'influenza aviaire hautement pathogène est une maladie animale infectieuse, virale, très contagieuse qui affecte les oiseaux.

Les mesures de prévention suivantes sont désormais rendues obligatoires dans toutes les basses-cours de Vendée :

- Confinement des volailles ou mise en place de filets de protection
- Surveillance quotidienne des animaux
- Placer les points d'alimentation et d'abreuvement à l'abri (à minima les couvrir)
- Aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) ne doit entrer en contact direct avec des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel
- limiter l'accès aux personnes indispensables à son entretien
- Ne jamais se rendre dans un autre élevage de volaille
- Protéger et entreposer les réserves d'aliments et la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination
- nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé
- ne jamais utiliser d'eaux de surface (eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée) pour le nettoyage des installations.

Le non-respect de ces mesures vous expose à des poursuites pénales



Si une mortalité anormale est constatée : conservez les cadavres en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire

Direction départementale de la protection des populations 185 Bd du Maréchal Leclerc - BP 795
85 020 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tel : 02.51.47.10.00 - Mel : ddpp@vendee.gouv.fr

Infos mairie

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

Lundi, jeudi, vendredi : 9h/12h15 et 15h30/17h30

Mardi : 15h30/17h30 - Mercredi : 9h/12h45 - Samedi : 9h/12h

Tél. 02 51 41 61 08 - Fax 02 51 41 69 63 - buxia@boissieredemontaigu.fr

PERMANENCES DE M. LE MAIRE (PRENDRE RDV) :

Lundi matin, mercredi matin, vendredi après-midi, samedi matin

LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE
SERA EXCEPTIONNELLEMENT FERMÉ

• les jeudis après-midi 24 & 31 décembre 2020

• les samedis 26 décembre 2020 & 2 janvier 2021

Merci pour votre compréhension.

Etat Civil

du 2^e Semestre 2020

Bienvenue à

PILORGE Léna	10 août	3 rue de l'Industrie
BRETAUDEAU Emma	12 août	Villeneuve
FRAQUET Lilou	22 août	3 bis rue de la Pinsonnière
FRAQUET Nina	22 août	3 bis rue de la Pinsonnière
DIELH AZAIS Shiran	19 octobre	6 rue de la Renaudière
GRIFFON Julia	22 octobre	13 bis rue de Cholet
CHAMPAIN Lauréline	30 octobre	Les Coriandières
MOYON Ambre	27 novembre	1 rue des Bleuets
RINEAU Floris	28 novembre	2 rue des Ecotais

Félicitations à

DROUIN Julien & PINEAU Marie	17 juillet	8 rue des Campanules
LHOMET Fabien & PICHON Olivia	31 juillet	Bellevue
PIVETEAU Freddy & BARBEAU Fanny	1 ^{er} août	21 la Chunelière
VAHDANIPOUR Matthieu & PAQUEREAU Lise	15 août	13 rue de l'Industrie
ARRIVE Antoine & POTIER Cécile	15 août	2 ter rue de la Renaudière
MALINGE Geoffrey & DIEUMEGARD Christelle	22 août	108 domaine du Rivage
CHANTREAU Kévin & POIRIER Karen	26 septembre	Le Cléon Gautret

Ils nous ont quittés

BONNET Raymonde	27 mai	12 rue des Ecotais
DESFONTAINES Gérard	29 juin	Ehpad Paul Chauvin 85250 Saint Fulgent
NAVEAU Edwige	17 août	20 Domaine du Rivage
CHARRIER Madeleine	14 septembre	Résidence Le Septier d'Or 85600 Treize-Septiers
BIAVA Véronique	19 septembre	2 rue des Jardins
BADREAU Paul	11 octobre	Résidence Mon Repos 85600 Montaigu-Vendée

Agenda 2021

Janvier

Vendredi 8 AG - Moto-Club

Jeudi 14 AG - Club de Loisirs

Vendredi 15 Galette des rois - Le Petit Théâtre

Jeudi 21 Collecte Don du Sang

Vendredi 22 AG - AFN

Samedi 30 Concours de baby-foot
EB Football

Février

Samedi 20 Concours de belote - UNC/AFN

Mars

Vendredi 5 Collecte de déchets verts
(local technique)

Samedi 6 T'as pas - Buxia Nature

Dimanche 7 Courses pédestres
Buxia Trail - OGE

Mardi 9 Après-midi surprise - CCAS

Vendredi 12 - Samedi 13 - Dimanche 14
Soirée Théâtrale - Le Petit Théâtre

Vendredi 19 - Samedi 20 - Dimanche 21
Soirée Théâtrale - Le Petit Théâtre

Vendredi 26 AG - Club d'Athlétisme

Samedi 27 Carnaval - APEL

Dimanche 28 Rando Trésor - AEJBM

Avril

Samedi 3 Collecte de déchets verts
(local technique)

Samedi 3 Soirée repas - Sté de Chasse

Samedi 10 Soirée Humour
Buxia Entreprises

Jeudi 15 Repas - Club de Loisirs

Vendredi 23 AG - Club de Palets

Samedi 24 Inter-quartiers palets
La Perche Boissérienne